

## CTP Spéciaux

### Premier scrutin ... premier succès pour A&I et l'Unsa-Education

C  
O  
M  
M  
U  
N  
I  
Q  
U  
E

La mise en place des CTP Spéciaux dans les services académiques (Rectorat, IA...) a commencé par le scrutin dans l'académie de Nantes (scrutin sur sigle) le 10 décembre 2009.

C'est l'UNSA Education, (et donc principalement A&I-UNSA puisque ce sont avant tout les personnels administratifs qui votaient) qui arrive très largement en tête avec 45,72% des suffrages, loin devant FO, 2<sup>ème</sup> avec 21,58% puis la CGT (11,37%) et la CFDT (10,34%). La FSU n'atteint pas les 10%.

L'Unsa EDUCATION obtient donc 5 sièges sur 10 dans cette nouvelle instance que le syndicat A&I-Unsa réclamait depuis plusieurs années et avait obtenu lors de la signature du relevé de conclusions avec le ministre X. Darcos le 9 octobre 2008.

La portée de ce succès est d'autant plus significative que ce scrutin a connu plus de 70% de participation (71,72%). Il marque ainsi l'intérêt des personnels pour cette nouvelle instance paritaire permettant d'aborder, enfin, tous les aspects de l'exercice de nos missions dans les services académiques.

Le syndicat A&I-Unsa est bien **LE** syndicat des personnels administratifs, qu'il remercie de leur confiance et qu'il veillera à défendre au mieux de leurs intérêts.

**Charles Dauvergne**  
Secrétaire général adjoint

**Jean Yves Rocca**  
Secrétaire général